

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| VII^e Meeting national interclubs des Maîtres | | | |  | Gestion extraNat |
|  | Compétition d'animation |  | Samedi 29 et dimanche 30 janvier 2011 2 réunions | |  25 m |
|  | 1986 et avant (25 ans et plus) | |  | Lieu : Cholet (Maine-et-Loire) | |
|  | Proposition des engagements : J*-23 sur extraNat Clôture des engagements : J-8 Publication de la liste de départ : J-7 Réunion technique : voir l'organisateur | | | | |
|  | Pour respecter les échéances, nous vous conseillons de consulter régulièrement votre espace extraNat ainsi que les sites internet FFN (national, régional et départemental) | | | | |

*J = premier jour de la compétition.

Préambule

L'objectif est, comme pour les nageurs de catégories d'âge, de pouvoir participer à une compétition spécifique qui regroupe des nageurs qui s'entraînent ensemble et, sans notion de sexe, qui demandent à constituer une équipe avec des épreuves adaptées à leur niveau.

Équipements

Bassin de 25 m homologué. Chronométrage automatique. Il est impératif d'organiser cette compétition en bassin de dix ou huit couloirs, avec bassin de récupération.

Catégories d'âge concernées

Les catégories « Maîtres » de la FINA sont appliquées.

Détail des épreuves

- Nage libre : 50, 100 m, 400 m.
- Dos : 50, 100 m.
- Brasse : 50, 100 m.
- Papillon : 50, 100 m.
- 4 nages : 200 m.
- Relais : 4 x 50 m 4 nages et 10 x 50 m nage libre.

Jury

Constitué par l'organisateur selon les règles FFN

Dispositions particulières

Afin de favoriser le développement de ce type de rencontre, il est indispensable que les régions organisent à leur niveau cette épreuve interclubs d'animation. La période préconisée doit se situer entre le 10 novembre et le 12 décembre 2010. L'édition régionale servira de base de qualification pour la phase nationale.

Un maximum de trois équipes par club peut être engagé.

La compétition sera limitée à quatre-vingt-seize équipes maximum pour un bassin de huit couloirs. En cas de dépassement du nombre d'équipes/accueil possible, les clubs seront inscrits sur une liste complémentaire et contactés dans l'ordre de cette liste en cas de forfait d'une équipe.

Mode de qualification

À l'issue des phases régionales, il sera procédé à un classement national.

Les engagements à l'épreuve nationale tiendront compte des résultats de cette épreuve la saison précédente et de ce classement national.

- 1) Il est fait obligation de participer à la phase régionale pour être qualifié à la phase nationale.
- 2) Les clubs ayant placé une de leurs équipes dans les dix premiers (inclus) du classement de l'édition nationale la saison précédente pourront engager jusqu'à trois équipes. Les clubs ayant placé une de leurs équipes de la 11^e à la 20^e places (inclus) du classement de l'édition nationale la saison précédente pourront engager jusqu'à deux équipes. Les autres clubs ne pourront engager qu'une équipe sous réserve d'être dans les quatre-vingt-seize équipes pouvant participer.

Règlement spécifique

Compétition par équipe, ouverte aux nageurs de 25 ans et plus (nés en 1986 et avant), licenciés à la Fédération Française de Natation ou à une Fédération étrangère.

Les nageurs représentent leur club.

Chaque équipe est composée de dix nageurs du même club. La répartition hommes/femmes dans les équipes est libre.

Les séries sont nagées au temps d'engagement, sans tenir compte ni du sexe, ni de l'âge des concurrents.

Chaque concurrent participe obligatoirement à une épreuve individuelle et à un relais (la participation au relais 10 x 50 m nage libre est obligatoire).

Modalité d'engagements

Les engagements devront parvenir à la FFN au plus tard le lundi 17 janvier 2011. Les modalités seront précisées en temps utile. Le bordereau récapitulatif papier et le règlement financier doivent être envoyés simultanément.

Aucun engagement ne sera accepté sur place.

La liste des équipes engagées sera diffusée sur le site internet FFN (www.ffnatation.fr) à compter du vendredi 21 janvier 2011.

Les droits d'engagement sont fixés à 100 € par équipe.

Classement spécifique à la compétition

Le classement, pour attribution du nombre de points, s'effectue d'après la table de cotation fédérale. La performance de chaque nageur est affectée d'un coefficient de rajeunissement calculé à partir de la performance réalisée par un nageur de la même catégorie dans la même épreuve afin de le ramener à celle qu'il réaliserait à 25 ans.

■ Les points des épreuves individuelles seront calculés ainsi

Temps réalisé divisé par le coefficient de majoration en fonction de l'épreuve et de la catégorie et calcul des points à la table de cotation FFN

■ Les points des épreuves de relais seront calculés ainsi

Pour une relayeuse, le coefficient est pris dans la table dames en relais.

Pour un relayeur, le coefficient est pris dans la table individuelle messieurs.

- 4 x 50 m 4 nages : cotation FFN du 4 x 50 m 4 nages messieurs après correction par les coefficients

- 10 x 50 m nage libre : temps des relayeurs divisé par dix (/10) et multiplié par quatre (x4) cotation FFN du 4 x 50 m nage libre après correction par les coefficients.

Classement national des clubs en Maîtres à partir des compétiteurs (CNCM)

■ Principe

- Chaque niveau de pratique, en fonction des points de la table de cotation fédérale (intégrant les coefficients de rajeunissement), donne un nombre de points.
- Seules les compétitions déclarées « Maîtres » sont prises en compte pour le calcul de cette cotation.
- Seule la meilleure cotation par nageur compte.
- Tous les points s'ajoutent pour donner un classement final du club.
- Pour être classé dans une série, il faut avoir réalisé deux performances de la grille correspondante.

■ Grille de calcul

| Niveau | Points |
|--|--------|
| Nageur ayant réalisé au moins une compétition en natation « Maîtres » et inférieure et égale à 299 pts* | 10 |
| Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 300 à 649 points* à la table de cotation fédérale | 20 |
| Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 650 à 849 points* à la table de cotation fédérale | 40 |
| Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 850 à 999 points* à la table de cotation fédérale | 80 |
| Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur supérieure et égale à 1000 points* à la table de cotation fédérale | 160 |

*Les points indiqués intègrent le coefficient de rajeunissement.

Récompenses

Les trois premières équipes au classement général final seront récompensées par une coupe et une médaille individuelle offertes par l'organisateur.

Transmission et publication des résultats

| Envoi des résultats sur le serveur fédéral | Publication des résultats | Limite des réclamations (<i>reclamations@ffnatation.fr</i>) | Validation définitive |
|--|---------------------------|--|-----------------------|
| J | J+1 | J+8 | J+9 |
| J = dernier jour de compétition | | | |

Programme et horaires (OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

| 1 ^{re} réunion : samedi 29 janvier 2011 OP : 14 h 30 – DE : 16 h 00 | 2 ^e réunion : dimanche 30 janvier 2011 OP : 9 h 00 – DE : 10 h 00 |
|---|--|
| 1 - 4 x 50 m 4 nages 2 - 400 m nage libre 3 - 100 m papillon 3 - 50 m dos 4 - 100 m brasse 5 - 50 m nage libre | 6 - 50 m papillon 7 - 100 m dos 8 - 50 m brasse 9 - 100 m nage libre 10 - 200 m 4 nages 11 - 10 x 50 m nage libre |